

Le projet Marais du Vigueirat : note de synthèse 2009

I. Les Marais du Vigueirat, un espace naturel moteur du développement durable du territoire du Plan du Bourg

➤ **Un site naturel protégé dont la valeur biologique est reconnue**

Situation géographique : Commune d'Arles, hameau de Mas-Thibert, Camargue orientale = Plan du Bourg

Propriétaire : Conservatoire du littoral depuis 1982 pour la première acquisition puis acquisitions régulières. La dernière date du 15 mai 2009, c'est le domaine de la Petite Forêt.

Surface : 1131 ha

Gestionnaire : Les Amis des Marais du Vigueirat, association loi 1901

Partenaires de la gestion : Ville d'Arles et Office du Tourisme d'Arles sont signataires de la convention de gestion, WWF-France.

Partenaires institutionnels : Région PACA, Département des Bouches-du-Rhône, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, ADEME, DREAL PACA

Statuts et labels :

Doté d'un patrimoine naturel exceptionnel et situé à la jonction de deux écosystèmes remarquables, le Delta du Rhône et la plaine steppique de la Crau, le site est reconnu comme étant l'une des zones humides les plus riches du littoral méditerranéen, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

- Mesures européennes : Zone de Protection Spéciale au titre de la Directive Oiseaux, Site d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitats.
- Labels : zone centrale de la Réserve de Biosphère de Camargue, présélection des terrains du Conservatoire du littoral pour désignation par la Convention de Ramsar, Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux, Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique
- **Future Réserve Naturelle Nationale (dossier en cours d'instruction)**

➤ **Un patrimoine naturel exceptionnel à l'origine de nombreuses collaborations**

En 2001, le Conservatoire du littoral confie la gestion du site aux Amis des Marais du Vigueirat, en partenariat avec la Ville d'Arles et le WWF France. Afin de mener au mieux la gestion du site, les Amis des Marais du Vigueirat y appliquent un plan de gestion dont les principales orientations sont :

- Protéger le patrimoine naturel

Les Marais du Vigueirat sont aujourd'hui considérés comme l'un des sites les plus remarquables pour la préservation du patrimoine naturel du bassin méditerranéen. A ce titre, les efforts de l'équipe gestionnaire en faveur de la conservation de ce patrimoine sont essentiels : l'équipe coordonne l'ensemble des activités réalisées sur le site afin de garantir la compatibilité avec la conservation de ce patrimoine. Elle assure la gestion hydraulique du site, réalise des travaux d'aménagements en faveur de la faune et de la flore, réalise des suivis des populations, met en place des mesures de suivi et de régulation des espèces exotiques envahissantes, etc.

Grâce à cette gestion, les Marais du Vigueirat sont constitués d'une mosaïque de milieux humides représentatifs de la Camargue fluvio-lacustre et parmi eux, la conservation et la protection de 2 habitats est considérée comme prioritaire au titre de la directive européenne habitats, faune, flore. Ils abritent aussi une importante diversité d'espèces végétales : 862 espèces répertoriées et plusieurs protégées. Près de 2000 espèces animales sont inventoriées sur le site dont près de 1600 invertébrés avec une forte valeur pour les libellules. Le site recense 49% des espèces de vertébrés français et parmi eux, les oiseaux sont le groupe pour lequel il a une responsabilité de conservation particulière : 60% des espèces d'oiseaux présentes régulièrement en France le sont sur les Marais du Vigueirat, 92

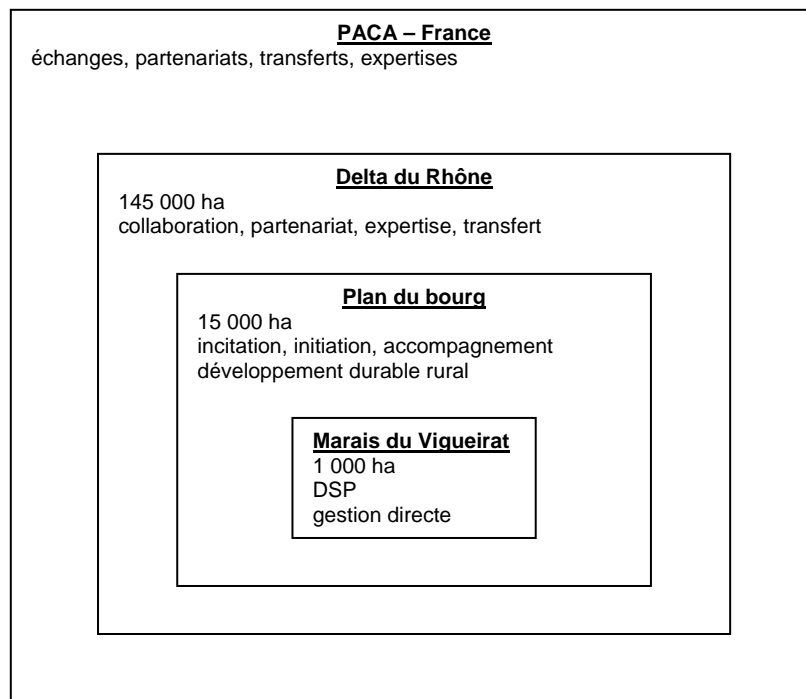
espèces y nichent dont 32 sont considérées comme menacées en Europe et certaines présentes en populations importantes (ex : Héron pourpré, Butor étoilé, Grande Aigrette).

Les Marais du Vigueirat ont donc un véritable devoir de garantie de la tranquillité requise par les espèces et les habitats. Pour cela, la nécessité de renforcer le statut de protection du site et d'obtenir son classement en réserve naturelle nationale devient évidente.

Ils se doivent aussi, pour mener cette mission à bien, de garantir des conditions du milieu et donc la qualité des composantes eau, air et sol de l'environnement. Le gestionnaire du site est donc aujourd'hui fortement investi dans la réduction des impacts environnementaux induits par ces activités. A ce titre, il est enregistré dans le cadre de la certification européenne EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) et est considéré comme exemplaire sur ce sujet par le réseau des gestionnaires d'espaces naturels.

- Développer des activités humaines cohérentes avec les objectifs de protection du patrimoine naturel

Afin d'agir pour le développement d'activités humaines compatibles avec la protection du patrimoine naturel, les Amis des Marais du Vigueirat agissent à plusieurs échelles, en collaboration avec un grand nombre d'acteurs.



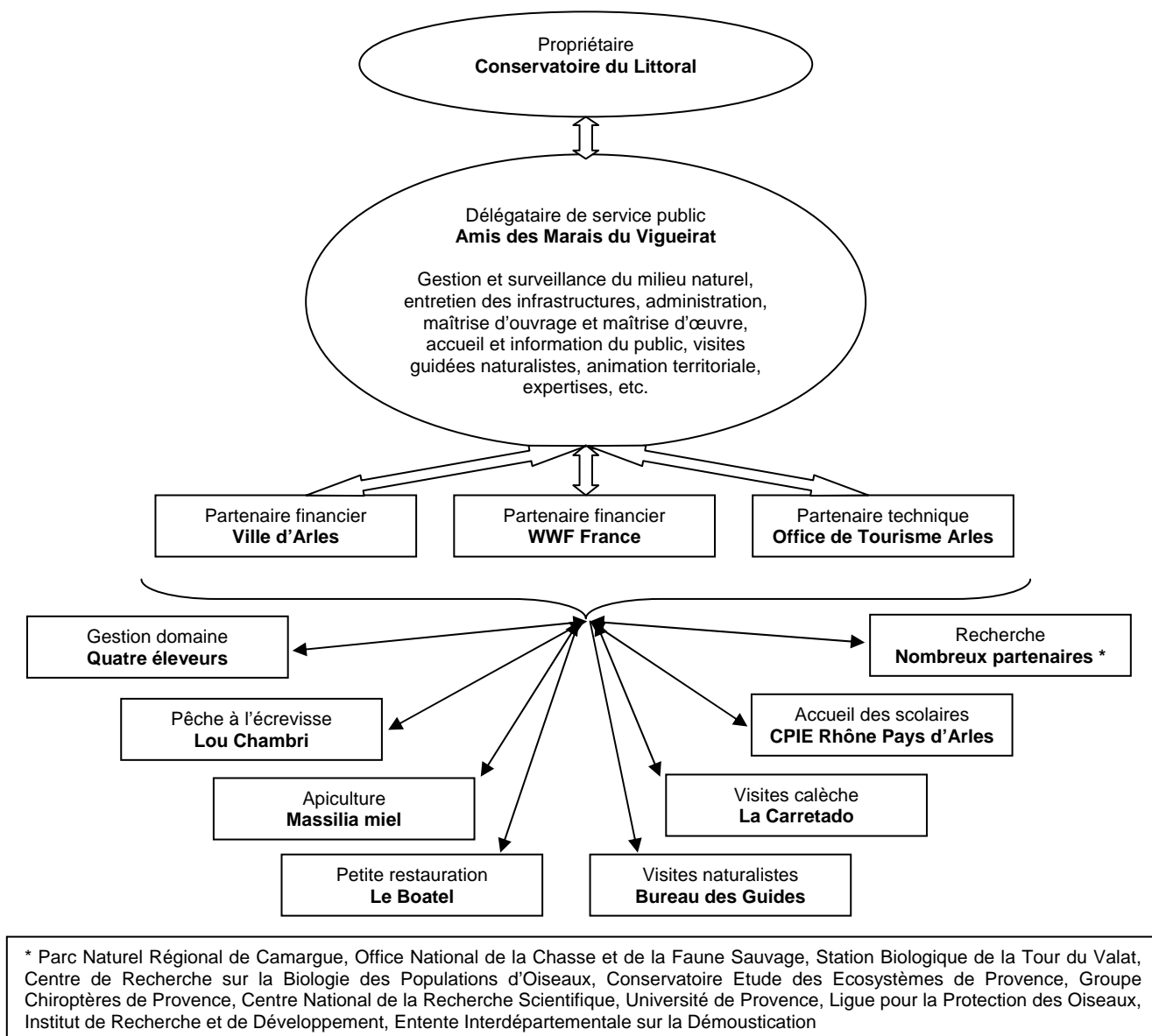
Sur le site, la volonté du gestionnaire est de privilégier le développement d'activités humaines créatrices d'emploi et en cohérence avec les objectifs de protection du patrimoine naturel.

Pour cela, l'élevage est un des éléments les plus forts. En effet, 4 manades louent des pâturages sur le site (Manade Granier Frères, Manade Guitou Lapeyre, Manade Jean-Louis Plo et Manade Philippe Michel). Cette activité permet non seulement le maintien d'une activité agricole traditionnelle mais favorise aussi la conservation du site par la limitation de la fermeture des milieux.

De nombreuses activités de recherche réalisées par des partenaires scientifiques sont aussi développées, notamment sur des sujets essentiels tels que l'influenza aviaire.

Le patrimoine naturel (paysages, habitats, espèces) des Marais du Vigueirat constitue aussi un véritable capital touristique. Ainsi, depuis 1996, le site est ouvert au public et fait l'objet d'un véritable projet écotouristique associant le hameau de Mas-Thibert. En cohérence avec les objectifs du plan de

gestion, l'activité touristique se développe dans les limites compatibles avec la protection du patrimoine naturel exceptionnel du site. Elle permet de développer plusieurs partenariats avec des entreprises ou associations locales : visites guidées en calèche (La Carretado), visites guidées à pied (Le Bureau des Guides Naturalistes du Pays d'Arles), petite restauration (Le Boatel).



Ainsi, mi-2009, l'équivalent de 34 emplois sont développés sur le site. Les Amis des Marais du Vigueirat emploient directement 24 personnes, dont 13 sont originaires et/ou vivent à Mas-Thibert. La création d'un chantier d'insertion est actuellement en cours. Il devrait voir le jour en octobre 2009. Ce chantier, dont l'activité principale sera l'entretien du domaine, embauchera 12 personnes en réinsertion professionnelle, originaires d'Arles et Mas-Thibert. Ces personnes, tout en apprenant un métier, seront ainsi sensibilisées à de nouvelles techniques plus respectueuses de l'environnement qu'elles pourront valoriser ensuite auprès de leurs employeurs. Au total, en fin d'année 2009, le site accueillera donc 46 emplois, en faisant l'un des deux plus importants employeurs de Mas-Thibert.

- Accompagner le développement rural durable du Plan du Bourg

La valeur écologique des Marais du Vigueirat est directement liée à celle du territoire du Plan du Bourg. Pour préserver la valeur patrimoniale des Marais du Vigueirat, il faut donc préserver celle du Plan du Bourg, territoire ne bénéficiant pas de mesures de protection. Pour cela, il est donc

nécessaire que les activités développées sur ce territoire soient compatibles avec la préservation de la biodiversité, ce qui signifie l'engagement de l'ensemble du territoire vers un développement local durable (respectueux simultanément des trois valeurs : économique, social et environnemental).

Dans cet objectif, Les Amis des Marais du Vigueirat travaillent en concertation avec les acteurs locaux afin de définir les moyens de parvenir à ce développement. Suite au lancement de la démarche « Plan Décennal de Développement Durable, P3D » dans le cadre du projet européen Life PROMESSE dont le bénéficiaire était le WWF-France et les Amis des Marais du Vigueirat assistants à maîtrise d'ouvrage, une association est née pour mettre en œuvre ce P3D. Cette association, dont les Amis des Marais du Vigueirat font partie du Conseil d'Administration, s'appelle DEDUCIMA : Développement Durable et Citoyenneté à Mas-Thibert.

- Faire partager l'expérience acquise à une échelle plus vaste

Bénéficiant aujourd'hui d'une expérience reconnue en matière de gestion d'espace naturel et d'écoresponsabilité, les Amis des Marais du Vigueirat et leurs partenaires sont en mesure de transférer ces savoir-faire à d'autres structures, à l'échelle locale, nationale, voire internationale. Dans ce cadre, ils participent directement à des travaux ou projets tels que la constitution de l'Agenda 21 de la Ville d'Arles ou la révision de la charte du Parc Naturel Régional de Camargue. Ils accompagnent et conseillent d'autres organismes désireux d'entrer dans des démarches similaires (Parcs naturels régionaux, syndicats mixtes de gestion, etc.), participent aux côtés de têtes de réseaux à l'élaboration d'outils qui seront mis à disposition des gestionnaires, etc.

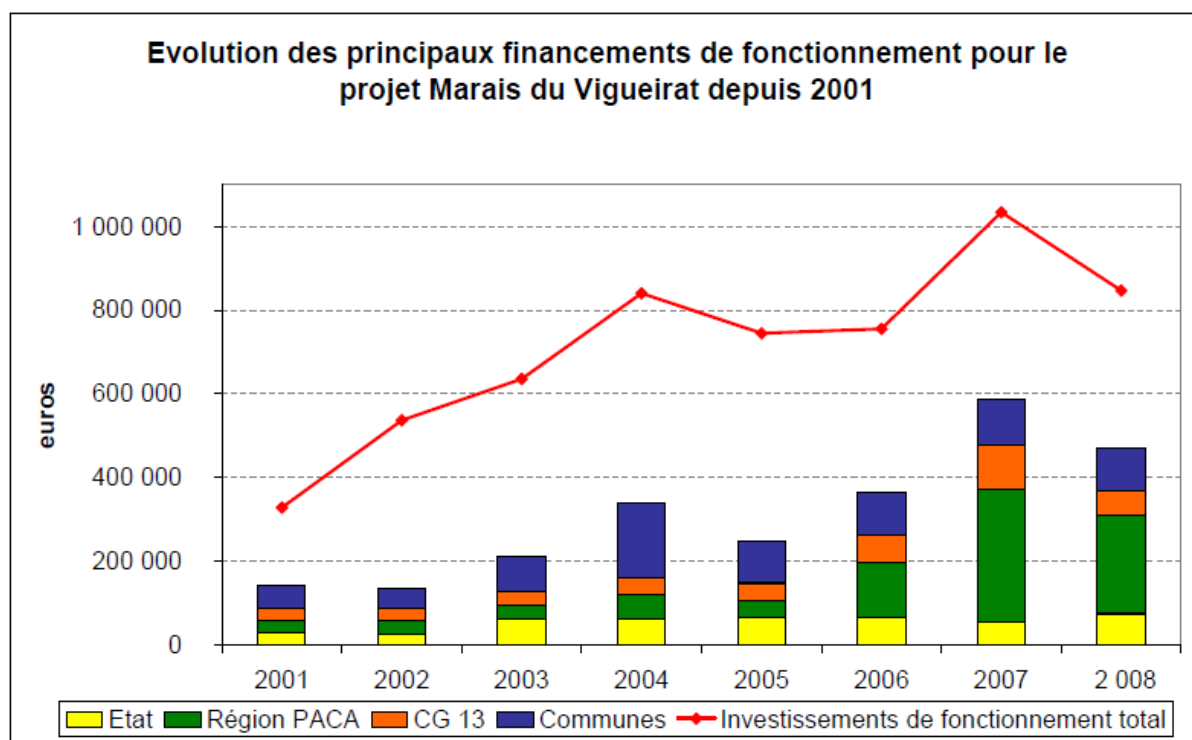
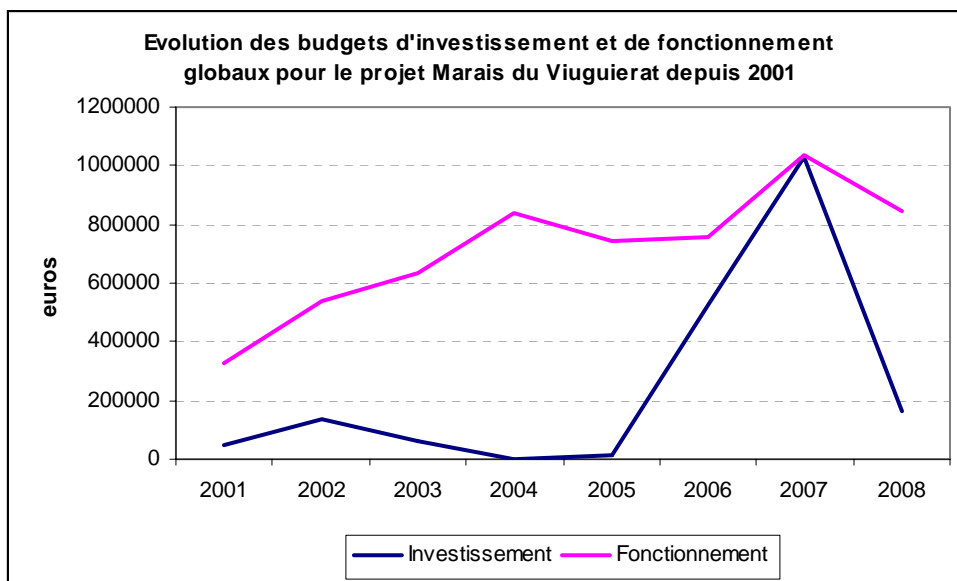
Ils sont de même aujourd'hui de plus en plus sollicités pour la mise en place de modules de formation permettant de faire bénéficier d'autres gestionnaires d'espaces naturels de leurs acquis. Pour cela, un réseau de plusieurs organismes (WWF-France, RNF, ATEN, etc.), dont font partie les Amis des Marais du Vigueirat, travaille aujourd'hui à l'élaboration de modules de formation, notamment liés au sujet de l'écoresponsabilité et de la diminution de l'impact environnemental des activités développées dans les espaces naturels protégés. Le projet de créer aux Marais du Vigueirat un centre de formation spécifique à la gestion des espaces naturels protégés accueillant du public dans une démarche écoresponsable devrait donc voir le jour dans le courant des prochaines années.

➤ **Pour mener à bien le projet de nombreux partenaires financiers de la gestion du site**

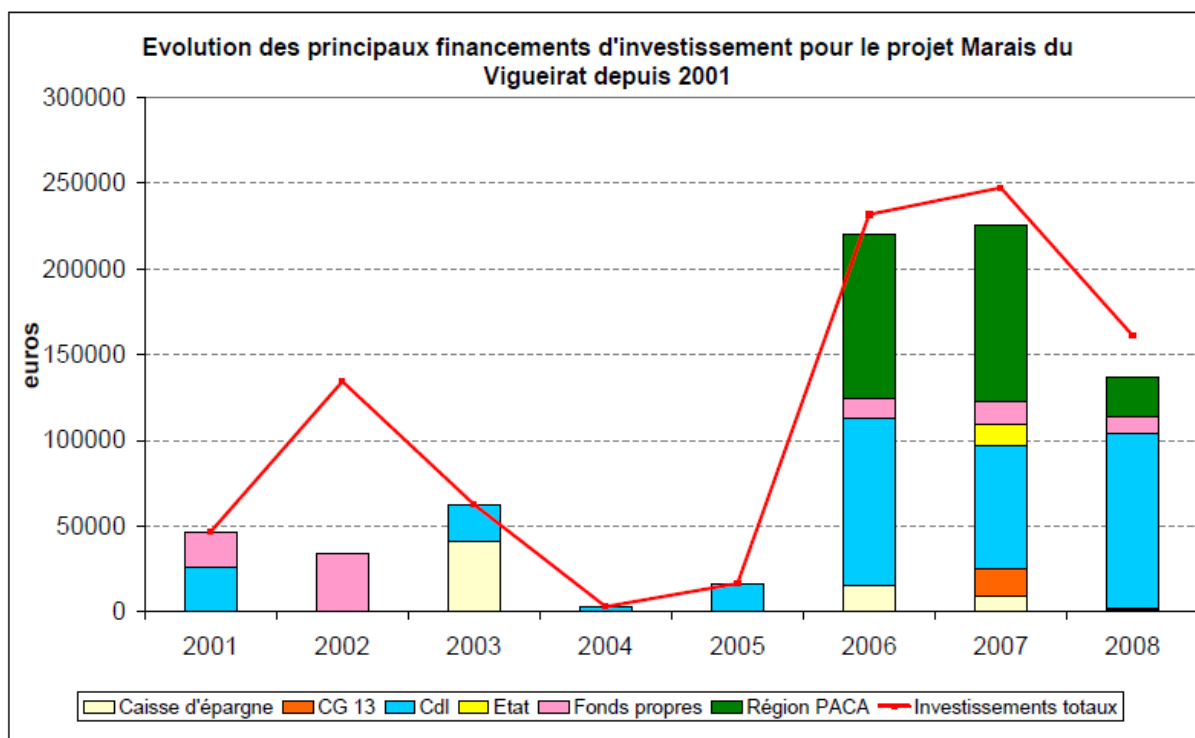
L'ensemble du développement du projet Marais du Vigueirat repose sur des fonds publics, attribués par plusieurs partenaires privilégiés.

Parmi eux, on peut compter :

- Le Conservatoire du littoral
- L'Etat (sous différentes formes)
- La Région PACA
- Le Département des Bouches du Rhône
- La Ville d'Arles
- Le WWF France
- L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- La Fondation Procter et Gamble
- La Fondation Total
- Luc Hoffmann

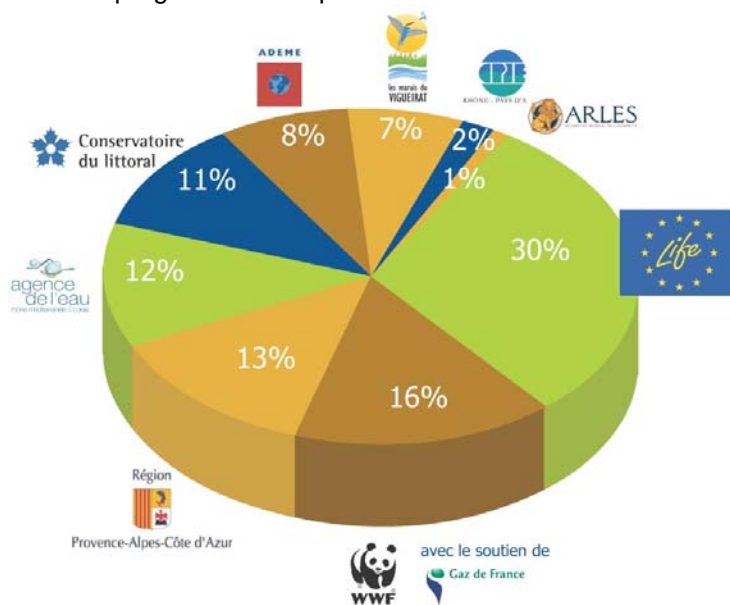


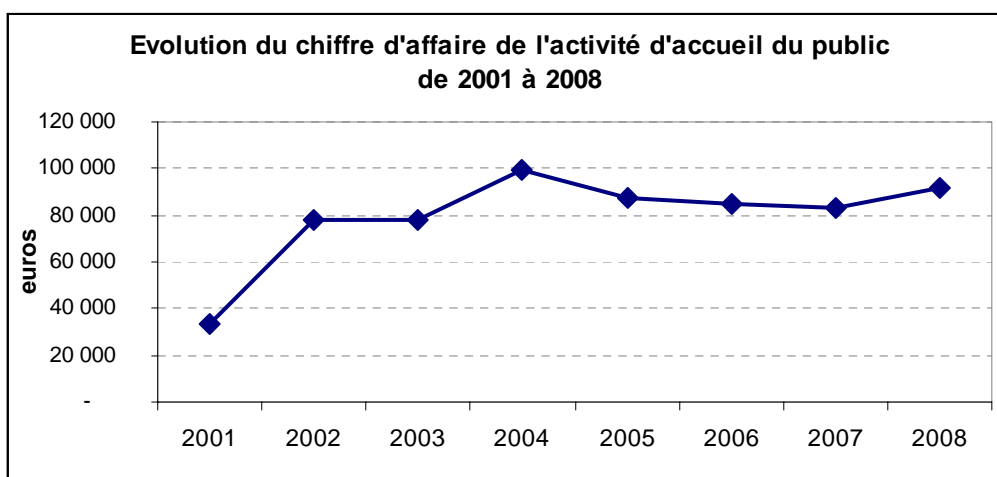
Pour les investissements relatifs au fonctionnement, la Région PACA est devenue depuis 2006, notamment par l'intermédiaire d'une convention d'objectifs et du programme Européen Life PROMESSE, le plus important financeur du projet Marais du Vigueirat. Depuis sa création en 2001, l'association est soutenue de manière relativement stable en particulier par la Ville d'Arles, qui participe à une part importante des financements de fonctionnement. L'Etat, par diverses sources, ainsi que le Conseil Général des Bouches du Rhône, font aussi partie des financeurs privilégiés du projet.



Pour les financements relatifs aux investissements, hors Life PROMESSE, le Conservatoire du littoral reste le plus important financeur du projet Marais du Vigueirat. Tout comme pour les financements liés au fonctionnement, la Région PACA est devenue l'un des principaux financeurs des investissements depuis 2006.

Les principaux financeurs du programme européen Life PROMESSE étaient :





Après une stagnation pendant les années du développement du Life PROMESSE (importants travaux ?), le chiffre d'affaire de l'activité d'accueil du public sur les Marais du Vigueirat recommence à augmenter depuis 2008 pour atteindre cette année là plus de 90 000 €. Ce chiffre d'affaire est lié aussi bien à la vente de produits de la boutique du site (livres, produits du terroir, etc.) qu'aux prestations de service proposées par les partenaires (visites guidées à pied ou en calèche, etc.).

II. Les Marais du Vigueirat, supports d'un véritable projet écotouristique

➤ Du défi de l'ouverture du site au public, à un projet de territoire basé sur les principes du développement durable

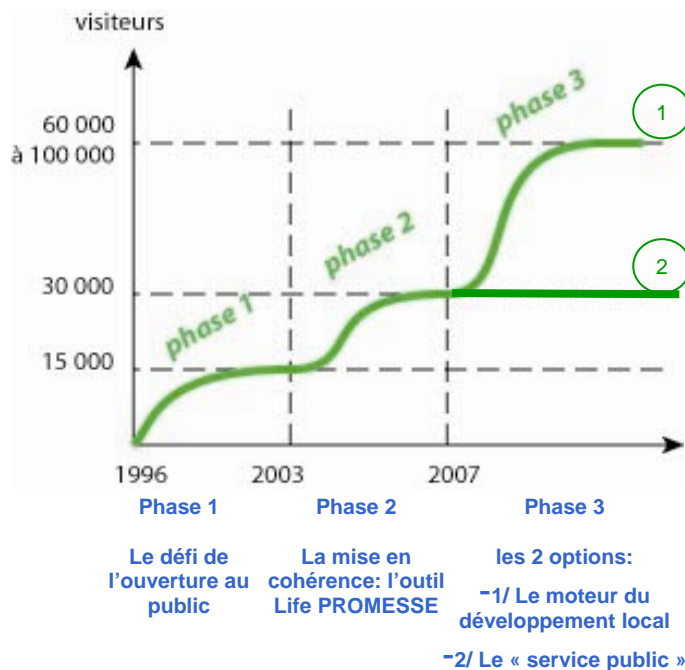
Conformément à la politique du Conservatoire du Littoral, les Marais du Vigueirat ont pour vocation d'accueillir du public dans la limite de leur fragilité. Initiée en 1989 avec l'école du hameau de Mas-Thibert, l'accueil du public aux Marais du Vigueirat s'est aujourd'hui largement développé. Depuis 1996, les gestionnaires se sont engagés dans une démarche ambitieuse et raisonnée d'ouverture au grand public dans le cadre d'un projet de création d'un « pôle touristique nature » aux Marais du Vigueirat et sur le hameau de Mas-Thibert, dans ce secteur où le tourisme est absent.

Plusieurs objectifs caractérisent cette démarche :

- la sensibilisation au respect et à la sauvegarde de l'environnement
- le financement d'une partie de la gestion du domaine par les recettes qu'elle produit
- le tourisme de nature, un élément structurant du développement économique et social du hameau et de ses environs

Ce projet, lors de sa conception, prévoyait trois phases de développement à partir de 1996 :

- 1996 – 2003 : le défi de l'ouverture au public = faire venir des visiteurs dans un territoire non touristique, éloigné des structures habituelles du tourisme. Objectif : recevoir 15 000 visiteurs par an en 2003.
- 2003 – 2007 : la mise en cohérence = dans le cadre du Life PROMESSE de nombreux efforts réalisés en matière de réduction des impacts environnementaux de l'activité sur le site et un projet de Plan Décennal de Développement Durable permettant la création de nouvelles infrastructures dans le village (parking et accueil des visiteurs des Marais du Vigueirat, restauration, hébergements, maison du terroir, navette bateau solaire jusqu'aux Marais du Vigueirat, etc.). Objectif : recevoir 30 000 visiteurs par an.
- A partir de 2007 : si le projet était accepté par la population du village et les élus, développement des aménagements et activités envisagés. Objectif : 100 000 visiteurs par an à terme, projet cohérent et permettant le lancement d'un véritable regain économique du village. Dans le cas contraire, l'objectif de la deuxième phase est maintenu comme un « service public » d'accueil des visiteurs sur les Marais du Vigueirat.



Par ses répercussions sur le Plan du Bourg, ce projet de développement écotouristique des Marais du Vigueirat s'inscrit parfaitement dans les orientations du schéma régional de développement touristique 2007-2010 pour le développement d'un tourisme durable et accessible à tous les publics (projet de labellisation « Tourisme et Handicap »).

D'autres réalisations sont par ailleurs en cours sur le site : un jardin ethno-botanique et un sentier pédagogique sur l'éco-responsabilité, le sentier « écofuté ».

➤ Le point en 2009

Sur le site, un zonage de l'espace permet de concilier protection et observation de la nature : une zone de protection (90 % de la surface du domaine) et une zone de découverte dont l'objectif prioritaire est l'accueil du public. Ancienne terre agricole, les milieux y ont été restaurés afin d'offrir aux visiteurs une diversité de paysages. Sur cette zone, en accès libre et gratuit, deux sentiers sont actuellement ouverts : le sentier des cabanes, ludique et interactif, à destination d'un public d'enfants, le sentier de la Palunette, beaucoup plus « sauvage ». Les visiteurs ne peuvent accéder à la zone de protection qu'en visite accompagnée à pied ou en calèche.

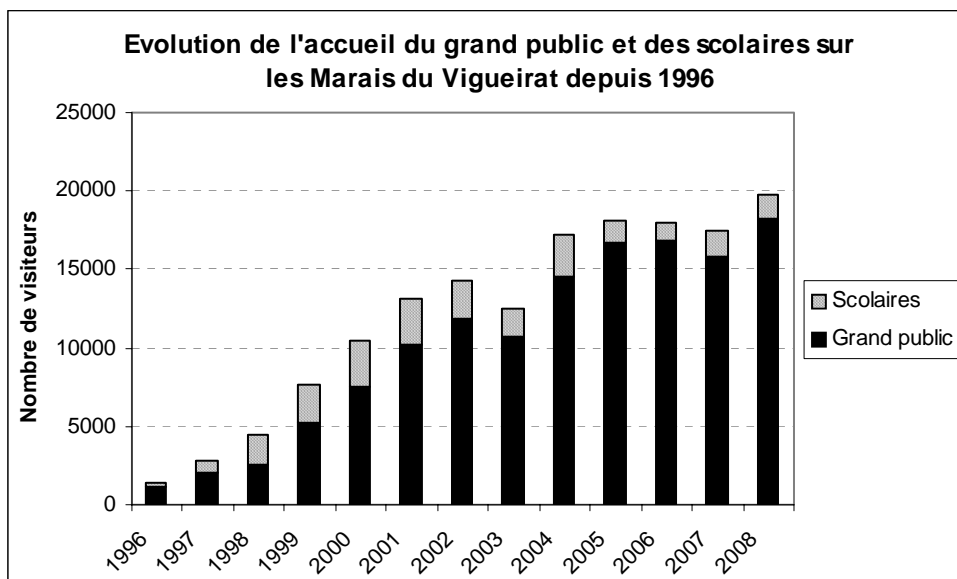
Trois types d'activités ayant des objectifs et des publics spécifiques sont proposés aux Marais du Vigueirat.

Approche	Public	Objectif	Outils
Découverte	Grand public	Faire découvrir la nature et sensibiliser à la sauvegarde de l'environnement	Plan d'interprétation
Education environnement	Scolaires	Sensibiliser les enfants à la richesse des zones humides et les amener à adopter des comportements respectueux envers ces milieux	Programme pédagogique
Formation et échanges environnement	Etudiants et professionnels	Transférer et échanger sur le savoir-faire issu de la recherche et de la gestion des zones humides	Programme de formation

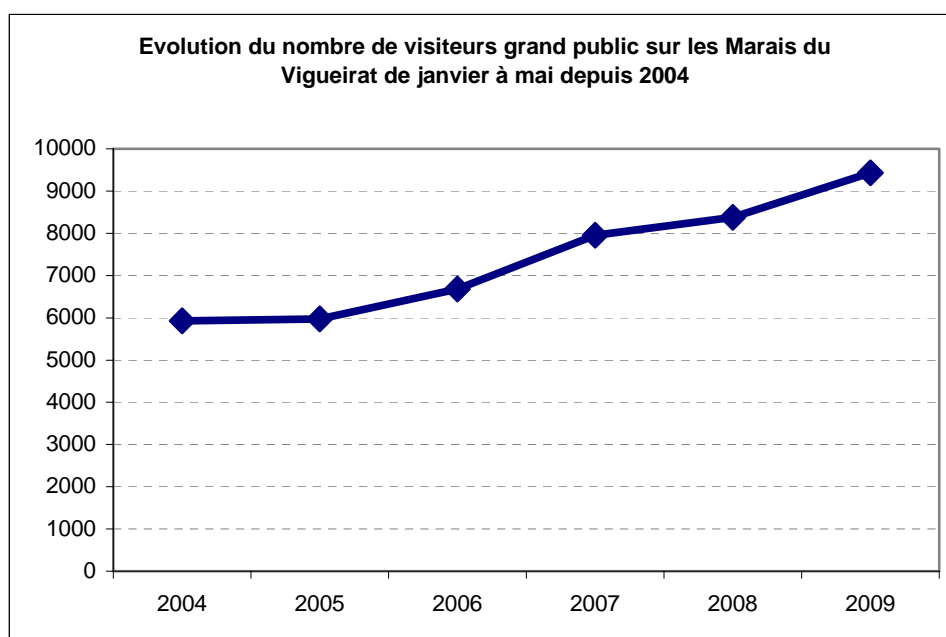
En 2009, les activités d'accueil proposées sur le site sont réalisées :

- par le gestionnaire pour les formations et les échanges d'expériences
- par des partenaires locaux pour l'éducation à l'environnement et pour l'ensemble des activités touristiques (visites en calèche, visites guidées à pied)

Depuis 1996, le nombre de visiteurs sur les Marais du Vigueirat n'a cessé de croître. Avec un total de 2 020 visiteurs en 1996 (toutes activités confondues : grand public, scolaires, formations, échanges, journalistes), le site a accueilli plus de 20 000 personnes en 2008. Pour ce qui concerne le grand public, le seuil des 15 000 visiteurs a été dépassé en 2005 (fin de la phase 1 du défi d'ouverture) pour un total de plus de 18 000 personnes trois ans plus tard.



Aujourd'hui, les délais et objectifs prévus dans le projet de « pôle touristique nature » ne sont pas atteints. En effet, en 2008, le nombre total de visiteurs présents sur le site dépassait juste les 20 000 visiteurs, principalement à cause de l'arrêt des visites guidées à pied en 2008 et des démonstrations de pêche à l'écrevisse de Louisiane, ainsi qu'un budget de promotion insuffisant car basé uniquement sur de l'autofinancement, à partir des recettes de l'accueil du grand public. Cependant, les premiers résultats de 2009, sur la période de janvier à mai, démontrent une évolution très positive du nombre de visiteurs sur le site, atteignant presque les 10 000 visiteurs reçus entre janvier et mai 2009.



Aujourd'hui, la deuxième phase du projet, avec l'objectif des 30 000 visiteurs par an, n'est donc pas atteinte. En revanche, dès 2009, le transfert des missions accueil, promotion et commercialisation des activités touristiques vers l'Office de Tourisme d'Arles devrait permettre d'atteindre rapidement les 30 000 visiteurs par an, grâce à l'utilisation des moyens humains et techniques de ce nouveau co-gestionnaire avec qui les Amis des Marais du Vigueirat travaillent dans une logique partenariale depuis 2006. Ce rapprochement devrait entraîner des retombées économiques positives, non seulement sur le site, mais aussi sur le hameau de Mas-Thibert et sur le territoire du Plan du Bourg.

➤ **100 000 visiteurs, le seuil d'un vrai projet de développement local durable : comment y parvenir ?**

Dans l'objectif de développer ce projet écotouristique et qu'il s'étende sur l'ensemble du territoire dans une logique de développement durable, plusieurs objectifs sont à atteindre à plus ou moins long terme :

- Renforcer le statut de protection du site (classement en Réserve Naturelle Nationale)
- Renforcer la collaboration avec les acteurs de Mas-Thibert (projet de chasse sur le Cassaïre)
- Diversifier les produits touristiques proposés sur les Marais du Vigueirat (jardin ethnobotanique des Marais du Vigueirat, piste cyclable Mas-Thibert – Marais du Vigueirat)
- Continuer de réduire l'impact environnemental des activités pratiquées sur le site (installer une petite éolienne de production électrique, équiper le site d'un parc de véhicules électriques, etc.)
- Améliorer la commercialisation et la promotion de l'offre touristique des Marais du Vigueirat (Office de Tourisme d'Arles, signalétique, etc.)
- Intégrer le territoire dans le projet (point d'accueil-maison du terroir dans le village de Mas-Thibert)

Renforcer le statut de protection du site

Classement d'une partie du site en Réserve Naturelle Nationale.

Le classement d'une partie du site (plus de 900 ha) en réserve naturelle nationale est engagé depuis plusieurs années. Bien que la nécessité de classement du site fasse l'unanimité dans le monde de la protection de la nature, les difficultés de gestion administrative ralentissent l'aboutissement du projet.

Transfert des activités d'éducation à l'environnement de la zone de protection de la nature vers la zone de découverte.

A moyen terme, l'ensemble des activités d'éducation à l'environnement pour les scolaires devrait être réalisé au nord du domaine, au sein de la zone de découverte de la nature et non plus dans la zone de protection de la nature. Cela permettra de limiter les conséquences du dérangement de la faune dans cet espace.

Renforcer la collaboration avec les acteurs de Mas-Thibert

Démarrage du projet de chasse durable au Cassaïre.

Après une étude préliminaire, le projet d'ouverture du terrain du Cassaïre à la chasse se concrétisera à l'automne 2009. Les travaux de réhabilitation n'y auront encore été réalisés, mais ceux-ci devraient voir le jour à partir de 2010.

Diversifier les produits touristiques proposés sur les Marais du Vigueirat

Mise en place d'une activité de buvette et restauration légère

Afin de permettre aux visiteurs, individuels et groupes, de passer une journée complète sur le site et participer à davantage d'activités, une activité de buvette et de restauration légère à partir de produits du terroir et issus de l'agriculture biologique, a été mise en place à partir de 2008. Cette activité doit pouvoir encore s'améliorer (amplitude d'ouverture, choix des produits) afin d'en permettre la pérennisation et augmenter les retombées économiques locales (le prestataire, les agriculteurs locaux).

Finition du 1^{er} observatoire de la Palunette et construction du 2nd.

Un premier observatoire de la faune est en cours de construction sur le sentier libre et gratuit de la Palunette. Le chantier de construction d'un second observatoire va débuter cet été. Ces deux observatoires devraient pouvoir être ouverts et accessibles au public au printemps prochain.

Construction et ouverture du sentier écotuté.

Réalisé afin de faire découvrir les aménagements réalisés sur le site dans le cadre du programme européen life PROMESSE, ce sentier aménagé devrait voir le jour en 2010. Son objectif est la sensibilisation du grand public aux questions environnementales et notamment aux thématiques de l'énergie et des déchets. Il sera accompagné de nombreux documents pédagogiques.

Construction et ouverture du jardin ethno-botanique.

Après la réalisation d'une étude de marché en 2008, l'ouverture du premier jardin ethno-botanique en Camargue est prévue aux Marais du Vigueirat en 2010-2011. Le tourisme de jardins est une activité touristique dont les potentialités sont importantes, peu concurrentielle et en voie de développement en France (large public, multiplicité des animations possibles, événementiels et manifestations importantes, importance des publics étrangers ...).

Réalisation d'un nouveau sentier « Homme et nature » dans le cadre de Marseille 2013

D'une longueur de 2 km ce sentier présentera aux visiteurs les différentes activités humaines pratiquées dans la nature en Camargue (pêche, chasse, protection, élevage, sagne, riziculture, etc.) ainsi que l'utilisation par la faune des réalisations humaines, et notamment les bâtiments (chauves-souris, hirondelles, chouettes, insectes, reptiles, batraciens, etc.).

Aménagement du hangar en espace boutique, expositions, etc.

La boutique et la salle de réunion des Marais du Vigueirat étant de petite taille, ces locaux ne sont plus adaptés à leur nouvelle utilisation (de plus en plus de visiteurs, un choix de produits vendus en boutique se diversifiant, de plus en plus de séminaires, accueil d'organismes pour des journées de travail, etc.). La restauration du hangar situé à proximité de l'accueil actuel est donc prévue dans les prochaines années, de manière à y construire une boutique mieux adaptée, une salle de conférence et de projection vidéo, etc.

Construction de la piste cyclable.

En prolongation de la piste cyclable allant « du Léman à la mer » en passant par les berges du canal d'Arles à Bouc, une piste cyclable permettra aux visiteurs d'accéder aux Marais du Vigueirat en vélo depuis Arles. La construction de cette piste cyclable devrait débuter lorsqu'elle pourra être reliée à la précédente.

Continuer de réduire l'impact environnemental des activités pratiquées sur le site

Construire une petite éolienne de production électrique

Dans l'objectif de réduire les impacts environnementaux des activités pratiquées sur les Marais du Vigueirat, la construction d'une petite éolienne de production électrique débutera dans le courant de l'été 2009. Celle-ci permettra d'alimenter les pompes nécessaires à la gestion hydraulique du site ainsi qu'à alimenter des véhicules électriques. Ce projet d'éolienne est particulièrement novateur dans la mesure où il prévoit, pour la première fois, une réelle étude sur les impacts qu'une petite éolienne peut avoir sur la faune (oiseaux et chauves-souris en particulier). Cette étude permettra de mettre en évidence des moyens de réduire ces impacts qui pourront être pris en compte, à l'avenir, pour tout projet de construction d'éolienne de ce type.

Equiper les Marais du Vigueirat d'un parc de véhicules électriques

Afin de supprimer totalement l'utilisation d'énergies fossiles sur les Marais du Vigueirat, la mise en place d'un parc automobile électrique débutera à partir de fin 2009 sur la base des résultats de l'étude réalisée en 2009 sur ce sujet.

Améliorer la commercialisation et la promotion de l'offre touristique des Marais du Vigueirat

Mettre en œuvre de façon effective le partenariat avec l'Office de Tourisme d'Arles

L'année 2009 marque un tournant dans la gestion des activités touristiques aux Marais du Vigueirat. En effet, la signature d'une nouvelle convention associant l'Office de Tourisme d'Arles à la gestion du domaine permet dans un premier temps un rapprochement entre les deux structures et une mise en commun des outils de travail, mais dès 2010, le transfert du personnel d'accueil des Marais du Vigueirat ainsi que les recettes qui y sont associées, doit permettre une efficacité accrue de la promotion et de la commercialisation des activités.

Rendre le site accessible à tous les publics

Depuis 2001, les Marais du Vigueirat oeuvrent en faveur de l'accessibilité du site et des activités touristiques à tous les publics, notamment ceux des personnes handicapées. Des travaux ont été réalisés afin d'améliorer l'accès du site, et une dernière phase d'aménagement intervenant après le

Life PROMESSE doit permettre l'obtention du label *Tourisme et Handicap*, et la possibilité pour tous de découvrir le site des Marais du Vigueirat.

Améliorer la signalétique

Bien qu'idéalement situé d'un point de vue géographique, entre Camargue et Alpilles, à la croisée entre Marseille et Montpellier, entre l'Espagne et l'Italie desservies par deux axes autoroutiers, les Marais du Vigueirat souffrent d'une insuffisance au niveau de la signalétique. Les pertes de fréquentation sont estimées entre 5 000 et 10 000 visiteurs par an. L'objectif à moyen terme est d'améliorer la signalétique pour les Marais du Vigueirat en tant que destination touristique, par l'intermédiaire du Conservatoire du littoral et la DDE.

Améliorer de façon significative la fréquentation du grand public

Une fréquentation touristique de l'ordre de 40 000 à 50 000 visiteurs par an est nécessaire afin de permettre un autofinancement de l'accueil du grand public, et rendre ainsi pérenne cette activité.

L'implication de l'Office de Tourisme d'Arles, l'amélioration de la signalétique et de l'accès au site, ainsi que la diversification des produits et des services touristiques doivent permettre, sur une échelle à moyen terme (2012) devrait permettre d'atteindre ce pallier de fréquentation.

Intégrer le territoire dans le projet

Construction d'un lieu d'accueil des visiteurs dans le village avec distribution des autorisations d'entrée sur le site.

Si le projet Marais du Vigueirat est accepté de la population et ses élus, l'accueil des visiteurs du site devrait se dérouler, à terme, au sein du village de Mas-Thibert. Cela permettra, en incitant les gens à s'arrêter dans le village, d'y consommer (Bar, restaurant, commerces de produits du terroir, etc.). Ce sera une des clefs de la relance d'activités commerciales dans le hameau.

Construction d'un ponton sur le Rhône

Afin de créer un produit touristique incitant les personnes à s'arrêter dans Mas-Thibert, est prévue la création d'un ponton d'accostage des bateaux sur le Rhône au niveau du Hameau. Des navettes bateaux permettront donc de se rendre d'Arles à Mas-Thibert, par un moyen de transport écologique et permettant de découvrir le Grand Rhône.

Construction du bras sur le canal d'Arles à Bouc permettant de faire venir les visiteurs sur le site en bateau solaire.

A partir de ce point d'accueil dans le village, le projet de navette bateau solaire menant aux Marais du Vigueirat devrait voir le jour dans les prochaines années. Ce projet permettra de limiter la circulation des véhicules à moteur thermique sur le site et donc d'y limiter la pollution et le dérangement. Tout en étant un moyen de transport écologique, ces navettes correspondront à une offre touristique supplémentaire sur le site.

Création d'une Unité de méthanisation pour Mas-Thibert

Ce projet a pour but de valoriser la biomasse disponible dans un rayon de 15 kilomètres autour du site (résidus agricoles, boues de station d'épuration, déchets domestiques, etc.) pour produire de l'énergie de chauffage et électrique pour Mas-Thibert. L'étude de faisabilité de ce projet a été réalisée dans le cadre du Life PROMESSE.

Infrastructures nécessaires au développement du projet Marais du Vigueirat

Infrastructures Mas Thibert	Coût	financement acquis	Agio
Ponton sur le Rhône	à chiffrer		
Piste cyclable en lien avec "le Léman à la mer"	à chiffrer		
Ponton sur le Canal d'Arles à Bouc	à chiffrer		
Point accueil info à Mas Thibert	à chiffrer		
Parking à Mas Thibert	à chiffrer		
Unité de méthanisation	à chiffrer		
Total	-		

Infrastructures Marais du Vigueirat	Coût	financement acquis	Agio
Jardin Botanique	400 000	200 000	
Sentier éco Futé	260 000	133 000	
Sentier Homme et nature	200 000		
Sentier Palunette	100 000		
Sentier Sanctuaire	50 000		
Aménagement cynégétique Cassaire	90 000		
Agrandissement Accueil actuel (Photovoltaïque)	100 000		
Liaison fluviale & pont cadre	180 000		
Nouvel Espace Accueil "Hangar"	520 000		
Nouvelle piste d'accès (pont)	260 000		
Accessibilité bâtiments	150 000		
Total	2 310 000	333 000	

Équipements	Coût	financement acquis	Agio
Véhicules électriques(7)	105 000		
Bateaux électrique(3)	350 000		
Total	455 000		

Maintenance équipements & infrastructures par an	Coût	financement acquis	Agio
Bâtiment	100 000		
Terrain	100 000		
Total	200 000		

Études	Coût	financement acquis	Agio
Thèse Cassaire	90 000		
Total	90 000		